



DÉCHETS

DÉCHÈTERIES : DEMANDEZ VOTRE ACCÈS AVANT LE 15 AVRIL

Publié le 23 janvier 2024 ⌚ Lecture 34 sec

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



À compter du **15 avril**, l'Agglo instaure un **contrôle d'accès à ses 4 déchèteries**. Après cette date, les barrières ne seront plus ouvertes. Alors pour éviter tout désagrément, demandez votre moyen d'accès !

Pour cela, **dès le 5 février**, rendez-vous sur **[icitoyen.fr](https://www.icitoyen.fr)**. Une fois connecté à votre compte, cliquez sur « Demande de QR code » et complétez le formulaire d'inscription. Un justificatif de domicile au format numérique devra être joint à la demande. Après traitement et validation, vous recevrez par mail **votre QR code** pour le foyer, à **imprimer** ou à **enregistrer sur votre smartphone**.

Pour les personnes sans accès à internet, des formulaires papier seront disponibles en déchèterie, au siège de Roannais Agglomération et dans votre mairie en vue d'obtenir un badge physique.



Dès le 5 février faite **votre demande de QR code ici**.



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

